

**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

## **FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC**

### **ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2023**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	
Sommaire des annexes	15



Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la  
**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC**

### ***Opinion avec réserve***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC** la « fédération », qui comprennent le bilan au **31 mars 2023**, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au **31 mars 2023**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

La fédération tire des produits d'affiliations individuelles dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la fédération et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, à l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le **31 mars 2023** de l'actif à court terme au **31 mars 2023** et des actifs nets au **31 mars 2023**.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Jean-François Beaulieu* <sup>1</sup>  
Pefabme Gendun Beaulieu Dussan s.e.n.c.r.l.

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 24 juillet 2023

---

<sup>1</sup> Par Jean-François Beaulieu, CPA auditeur

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS (note 8)</b>		
Fonctionnement - Annexe A	158 691	121 199
Vie démocratique, information et formation - Annexe B	1 174	282
Régie et organisation de compétitions - Québec - Annexe C	31 772	33 478
Élite - Annexe D	<u>213 040</u>	<u>262 718</u>
	<u>404 677</u>	<u>417 677</u>
<b>CHARGES</b>		
Fonctionnement - Annexe A	143 108	147 705
Vie démocratique, information et formation - Annexe B	10 107	6 435
Régie et organisation de compétitions - Québec - Annexe C	38 807	22 273
Élite - Annexe D	<u>229 088</u>	<u>123 570</u>
	<u>421 110</u>	<u>299 983</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(16 433)</u></u>	<u><u>117 694</u></u>

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	Investi en immobilisations corporelles	Affecté Placements Sports et Loisirs (note 10) \$	Affecté Élite	Affecté à la réserve CHAN \$	Affecté \$	Non affecté \$	<b>2023 Total \$</b>	2022 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	2 414	38 188	255 945	1 602	3 378	152 587	<b>454 114</b>	336 420
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(966)	-	(16 048)	5	-	576	<b>(16 433)</b>	117 694
Affectation d'origine interne (note 9)	-	10 590	-	-	40 000	(50 590)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 448</b>	<b>48 778</b>	<b>239 897</b>	<b>1 607</b>	<b>43 378</b>	<b>102 573</b>	<b>437 681</b>	<b>454 114</b>

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## BILAN AU 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	293 620	313 810
Placements temporaires (note 3)	230 469	225 481
Débiteurs	184	2 220
Subvention à recevoir	79 165	62 028
Frais payés d'avance	4 554	2 276
	<u>607 992</u>	<u>605 815</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 4)	<u>1 448</u>	<u>2 414</u>
	<u><u>609 440</u></u>	<u><u>608 229</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	106 770	90 221
Apports reportés (note 7)	64 989	63 894
	<u>171 759</u>	<u>154 115</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	1 448	2 414
Affecté - Placements Sports et Loisirs	48 778	38 188
Affecté - Élite	239 897	255 945
Affecté à la réserve CHAN	1 607	1 602
Affecté	43 378	3 378
Non affecté	102 573	152 587
	<u>437 681</u>	<u>454 114</u>
	<u><u>609 440</u></u>	<u><u>608 229</u></u>

Pour le Conseil d'administration,

*Karine Brouillard*

E9C2380C612B4C6...

DocuSigned by:

*Isabelle Gauthier*

9944FD0D77A34A2...

, administrateur Karine Brouillard

, administrateur Isabelle Gauthier



## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 433)	117 694
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>966</u>	<u>966</u>
	<u>(15 467)</u>	<u>118 660</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	2 036	(586)
Subvention à recevoir	(17 137)	(9 778)
Stocks	-	1 533
Frais payés d'avance	(2 278)	(135)
Créditeurs	16 549	76 717
Apports reportés	<u>1 095</u>	<u>63 894</u>
	<u>265</u>	<u>131 645</u>
	<u>(15 202)</u>	<u>250 305</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	<u>(4 988)</u>	<u>(568)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(20 190)</b>	<b>249 737</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u><b>313 810</b></u>	<u><b>64 073</b></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u><b>293 620</b></u></u>	<u><u><b>313 810</b></u></u>

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2023

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec le 12 juin 1974. Les objectifs sont d'assurer la promotion et le développement du sport de l'haltérophilie au Québec.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les inscriptions, cotisations et affiliations sont constatés à titre de produits au pro-rata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire, incluant les découverts bancaires et les épargnes à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les épargnes à terme que la Fédération ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### Évaluation des instruments financiers

La FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des titres à revenu fixe cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et de la subvention à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire à la période indiquée ci-dessous.

	<u>Période</u>
Équipements	5 ans

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		\$	\$
<b>3. PLACEMENTS TEMPORAIRES</b>			
	Caisse populaire Desjardins du Cœur-de-l'Île		
	( <sup>1</sup> ) Épargne à terme, 1,50 % (2022 : 0,40 %), échéant le 27 juin 2023	1 607	1 602
	CIBC		
	Compte d'épargne à intérêt élevé - Renaissance	<u>228 862</u>	<u>223 879</u>
		<u>230 469</u>	<u>225 481</u>
	( <sup>1</sup> ) Affecté à la réserve CHAN		
<b>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>\$</b>	<b>\$</b>
		<b>Valeur</b>	<b>Valeur</b>
		<b>nette</b>	<b>nette</b>
	Coût		
	Amortissement cumulé		
		<b>1 448</b>	<b>2 414</b>
	Équipements	<u>4 828</u>	<u>3 380</u>
<b>5. FACILITÉ DE CRÉDIT</b>			
	La Fédération possède une carte de crédit avec une limite de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 15,20 %.		
<b>6. CRÉDITEURS</b>		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		\$	\$
	Fournisseurs et frais courus	101 491	86 941
	Salaires, vacances et charges sociales à payer	<u>5 279</u>	<u>3 280</u>
		<u>106 770</u>	<u>90 221</u>

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2023

#### 7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	63 894	-
Montants reçus pour l'exercice suivant	39 733	65 414
Apports utilisé au cours de l'exercice	<u>(38 638)</u>	<u>(1 520)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>64 989</u>	<u>63 894</u>
Représentés par :		
MEES		
Mise en œuvre - Projet synergique	56 789	63 894
Développement des officiels	4 700	-
Développement des athlètes	<u>3 500</u>	<u>-</u>
	<u>64 989</u>	<u>63 894</u>

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>8. ANALYSE DES PRODUITS</b>		
Le total des produits inclus dans chacun des projets se répartit comme suit :		
<b>Opérations régulières</b>		
Subvention - MEES - Programme de soutien aux fédérations sportives	86 968	71 398
Subvention - Bi-Latérale	3 329	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	3 924
Subvention - Placements Sports et Loisirs (note 10)	10 590	7 304
Opérations		
Ventes diverses	3 927	1 593
Affiliations (individuelles et clubs)	47 806	35 828
Intérêts	5 071	588
Frais d'inscriptions	29 515	31 672
Sanctions	3 431	2 088
Autres	1 000	564
	<u>191 637</u>	<u>154 959</u>
<b>Élite</b>		
Subvention - MEES (Jeux du Canada et élite relève)	94 177	192 600
Subvention - MEES - Engagement d'entraîneurs	57 082	65 000
Subvention - MEES - Développement des officiels	2 800	-
Projet synergique - MEES	38 638	1 520
Inscriptions	20 343	3 598
	<u>213 040</u>	<u>262 718</u>
	<u>404 677</u>	<u>417 677</u>

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2023

#### 9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter et d'utiliser les sommes suivantes :

	<u>2022</u> \$	<u>Affectation</u> \$	<u>2023</u> \$
Fonctionnement	-	20 000	<b>20 000</b>
Organisation de compétitions	-	20 000	<b>20 000</b>
Mise en œuvre d'un Site web	3 378	-	<b>3 378</b>
Placements Sports et Loisirs (note 10)	<u>38 188</u>	<u>10 590</u>	<u><b>48 778</b></u>
	<u>41 566</u>	<u>50 590</u>	<u><b>92 156</b></u>

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

#### 10. PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

Le programme Placements Sports et Loisirs mis en place par le ministère de l'Éducation du Québec est un programme d'appariement de dons. Pour chaque don admissible perçu par la fédération un appariement pourra atteindre jusqu'à 500 % de ce montant.

Au cours de l'exercice, la fédération a recueilli un montant de 2 700 \$ en dons admissibles au programme Placements Sports et Loisirs, lui donnant droit à un appariement de 7 950 \$. En vertu de ce programme, la fédération cède la propriété de 20 % des dons admissibles au regroupement Loisirs Québec ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à un gestionnaire du programme.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées au gestionnaire du programme pour une période minimale de 10 ans.

Conformément aux directives du programme, l'excédent des produits sur les charges découlant du programme Placements Sports et Loisirs est présenté distinctement à l'état de l'évolution de l'actif net.

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2023

---

### 11. ENGAGEMENT

#### Bail

La Fédération s'est engagée en vertu d'un bail à long terme, à la Maison du loisir et du sport, échéant en juillet 2037, à verser un loyer total minimum de 23 924 \$.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

2024	1 674 \$
2025	1 674
2026	1 674
2027	1 674
2028	1 674

### 12. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 mars 2023.

#### Risque de crédit

La Fédération consent du crédit à ses client dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement aucune mauvaise créance.

Pour les subventions à recevoir, la Fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### 13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.



# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

## SOMMAIRE DES ANNEXES 31 MARS 2023

---

Fonctionnement - Annexe A	16
Vie démocratique, information et formation - Annexe B	17
Régie et organisation de compétitions - Québec - Annexe C	18
Élite - Annexe D	19

# FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

FONCTIONNEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

Annexe A

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
MEES - Programme de soutien aux fédérations sportives	<b>86 968</b>	71 398
Subvention - Bi-Latérale	<b>3 329</b>	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	3 924
Subvention - Placements Sports et Loisirs (note 10)	<b>10 590</b>	7 304
Affiliations individuelles	<b>41 283</b>	28 305
Ventes diverses	<b>3 927</b>	1 593
Affiliation clubs	<b>6 523</b>	7 523
Intérêts	<b>5 071</b>	588
Autres	<b>1 000</b>	564
	<u><b>158 691</b></u>	<u>121 199</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	<b>90 203</b>	54 510
Téléphonie	<b>2 016</b>	1 526
Loyer - Maison du loisir et du sport (note 11)	<b>1 186</b>	-
Frais de représentation	<b>857</b>	1 435
Internet et service informatique	<b>2 402</b>	29 648
Poste et messagerie	<b>522</b>	978
Honoraires professionnels	<b>16 616</b>	34 450
Formation	<b>1 415</b>	340
Assurances	<b>5 348</b>	5 030
Cotisations	<b>2 036</b>	797
Equipements	-	2 643
Outils promotionnels	<b>9 712</b>	4 776
Location d'entrepôt	-	1 641
Photocopies, papeterie et impression	<b>6</b>	309
Équipement et fournitures de bureau	<b>8 048</b>	5 671
Taxes	<b>37</b>	36
Frais bancaires	<b>2 704</b>	3 915
	<u><b>143 108</b></u>	<u>147 705</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUIT SUR LES CHARGES</b>	<u><b>15 583</b></u>	<u>(26 506)</u>

**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC****VIE DÉMOCRATIQUE, INFORMATION ET FORMATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Annexe B

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>STAGES D'ENTRAÎNEURS</b>		
Inscriptions	<u>1 174</u>	<u>282</u>
<b>CHARGES</b>		
<b>VIE DÉMOCRATIQUE</b>		
Déplacements et hébergement du CA	4 168	-
Soirée gala	2 036	-
Déplacements de l'Assemblée annuelle	<u>229</u>	<u>784</u>
	<u>6 433</u>	<u>784</u>
<b>STAGES D'ENTRAÎNEURS</b>	<u>3 217</u>	<u>4 796</u>
<b>STAGES D'OFFICIELS</b>	<u>457</u>	<u>855</u>
	<u>10 107</u>	<u>6 435</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(8 933)</u></u>	<u><u>(6 153)</u></u>

**FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC****RÉGIE ET ORGANISATION DE COMPÉTITIONS - QUÉBEC  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Annexe C

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Frais d'inscriptions	<b>28 341</b>	31 390
Sanctions	<b>3 431</b>	2 088
	<u><b>31 772</b></u>	<u>33 478</u>
<b>CHARGES</b>		
Aide organisation de compétitions	<b>20 334</b>	13 909
Déplacements et hébergements des officiels	<b>13 312</b>	5 757
Médailles et trophées	<b>4 195</b>	1 641
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>966</b>	966
	<u><b>38 807</b></u>	<u>22 273</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><b>(7 035)</b></u>	<u>11 205</u>

## FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC

### ÉLITE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

Annexe D

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Compétitions internationales	44 210	178 600
Championnat Canadien sénior	43 967	10 000
Championnat Canadien junior	26 343	-
MEES - Engagement d'entraîneurs	57 082	65 000
MEES - Développement des officiels	2 800	-
Camps d'entraînement	-	4 000
Frais d'inscriptions	-	3 598
MEES - Mise en œuvre - Projet synergique	38 638	1 520
	<u>213 040</u>	<u>262 718</u>
<b>CHARGES</b>		
Compétitions internationales	61 453	43 673
Championnat Canadien sénior	44 450	9 429
Championnat Canadien junior	26 165	-
Engagement d'entraîneurs	57 082	65 000
Développement des officiels	1 300	-
Camps d'entraînement	-	3 948
Projet synergique	38 638	1 520
	<u>229 088</u>	<u>123 570</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(16 048)</u></u>	<u><u>139 148</u></u>